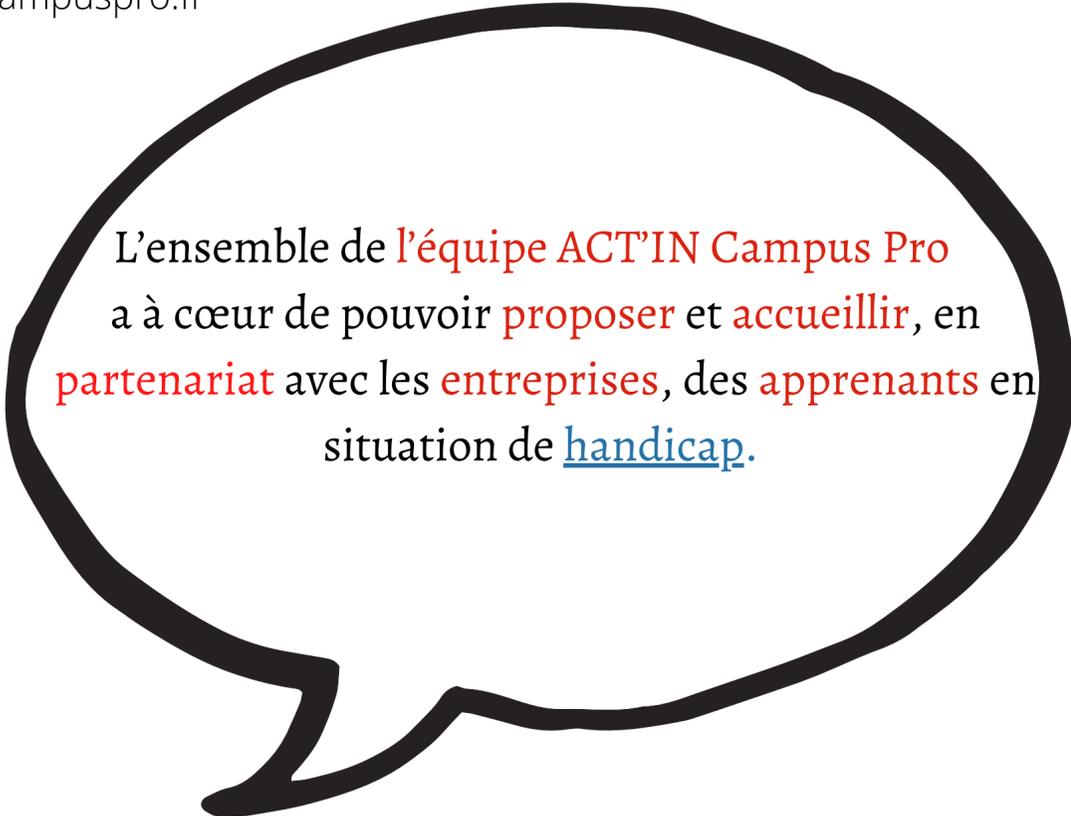




ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

<https://actincampuspro.fr>



L'ensemble de l'équipe ACT'IN Campus Pro a à cœur de pouvoir **proposer** et **accueillir**, en **partenariat** avec les **entreprises**, des **apprenants** en situation de **handicap**.



Pour se faire **nous veillons** à ce que les établissements avec qui nous **collaborons** soient **équipés d'infrastructures adaptées** aux besoins des apprenants.

Un système de **référént Handicap** est instauré **afin de garantir** aux bénéficiaires un suivi des démarches et faire en sorte qu'ils **puissent accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles** (notamment par la **prise en compte** de leur **handicap**).



1 Évaluer la satisfaction et faire évoluer en continu nos parcours de formation

2 Écouter, dialoguer et orienter les apprenants dans la reconnaissance de leur handicap afin de sécuriser leur projet de formation

3 Adapter le plus possible nos modules de formations pour favoriser l'accessibilité numérique

4 Impliquer l'ensemble de l'équipe pour la mise en œuvre des aménagements nécessaires

Le référent handicap s'engage à :

5 Soutenir ses efforts pour rendre (dans la mesure du possible) les environnements de travail accessibles à tous

6 Établir un entretien en amont de la formation afin d'en saisir les besoins de chaque personne et définir les aménagements nécessaires

7 Renforcer les liens avec l'environnement externe de l'apprenant en vue de l'amener à contribuer activement au projet de formation et d'insertion professionnelle

8 Favoriser/ faciliter l'orientation et l'insertion des personnes en situation de handicap

9 Sensibiliser les employeurs sur les conditions spécifiques d'accès à l'emploi des personnes handicapées

10 Apporter une information complète sur les structures spécialisées dans le champs du handicap



Nos partenaires